



Commune de Labrousse  
3 PLACE DE LA FONTAINE  
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID : 015-211500855-20231026-2023\_23-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Département

CANTAL

## Arrondissement

AURILLAC

## Canton

VIC-SUR-CERE

**Séance du 26 octobre 2023**



**Délibération : N° 2023\_23**

L'an deux mille vingt trois le Jeudi 26 Octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation du Conseil : 18 octobre 2023

### Présent(s) :

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, Mmes CHASSAGNE Chrystel, MALGOUZOU Nathalie, PUYBOUFFAT Delphine, TOURLAN Anne, BADUEL Sébastien

### Absent(s) :

Mr THER Benoit Mme AMARAL Emmanuelle

### Secrétaire de séance :

MALGOUZOU Nathalie,

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CCAS DE LABROUSSE

### DELIBERATION

Monsieur le Maire présente expose au conseil municipal le besoin d'une subvention exceptionnelle du CCAS de la commune de Labrousse afin de pourvoir régler une partie des frais d'obsèques d'une personnes de la commune, les fonds présent au budget n'étant pas suffisant. Une aide de 200 € est demandée.

### DECISION

le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

**- d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € au CCAS de Labrousse, les fonds seront pris à l'article 657363**

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le 26 octobre 2023  
Reçu en Préfecture  
le 27 octobre 2023  
Publié ou notifié  
le 27 octobre 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

Envoyé en préfecture le 27/10/2023  
Reçu en préfecture le 27/10/2023  
Publié le [dits.](#)  
ID : 015-211500855-20231026-2023\_23-DE

En Mairie, le 26 octobre 2023

Le Maire

Gérard PRADAL

